

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. François Baertschi, Danièle Magnin, Florian Gander, Sandra Golay, Pascal Spuhler, Jean-Marie Voumard, Christian Flury, Jean-François Girardet, Sandro Pistis, André Python, Francisco Valentin

Date de dépôt : 28 novembre 2016

Proposition de motion

Genève d'abord : défendons notre canton face à Berne et à Paris !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le canton de Genève rencontre de grandes difficultés budgétaires ; malgré 350 millions d'économies, le budget 2017 laisse prévoir un déficit de 76 millions ;
- que la compensation aux communes françaises fera perdre à Genève la somme de 219 millions de francs ;
- que la péréquation financière entre la Confédération suisse et les cantons fera perdre à Genève 258 millions,

invite le Conseil d'Etat

- à entreprendre des discussions et des interventions auprès des autorités fédérales afin d'obtenir une péréquation plus équitable pour la République et canton de Genève ;
- à entreprendre une réforme de la compensation aux communes françaises, afin de ne pas soutenir la mauvaise gestion de certaines collectivités municipales et d'attribuer de manière plus judicieuse et plus modérée ces montants ;
- à ne pas dilapider l'argent versé par les contribuables genevois à l'extérieur.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Actuellement, le canton de Genève fait preuve d'une générosité qui n'est plus du tout raisonnable, en versant près d'un demi-milliard de francs au total à la France et à la Berne fédérale. Sur un budget total de 8 milliards de francs, ce n'est pas rien.

Pour le MCG, il s'agit de penser en priorité aux intérêts de notre canton avant de faire preuve d'une fausse générosité qui se résume à un gaspillage de l'argent des contribuables genevois.

Nous n'avons plus les moyens d'être aussi généreux et d'accorder ces sommes considérables à nos voisins. Rappelons que le canton de Genève peine à boucler son budget et présente un déficit de 76 millions de francs pour 2017, malgré 350 millions de francs d'économies réalisées par l'administration et le Conseil d'Etat.

Genève ne peut pas couper aussi fortement dans son budget et, dans le même temps, distribuer à tout-va près d'un demi-milliard de francs.

Ce déficit de 76 millions, que l'Etat de Genève doit subir, aurait pu être largement comblé par les montants versés dans la péréquation intercantonale et dans la compensation aux communes françaises.

Pour le pactole versé sous forme de compensation aux communes françaises, Genève perdra la somme de 219 millions de francs en 2017. Pour la péréquation financière entre la Confédération et les cantons, Genève perdra 258 millions en 2017. Au total, cela fait un trou considérable de 477 millions de francs prévu dans le budget 2017 de l'Etat de Genève, c'est-à-dire près d'un demi-milliard de francs suisses. Genève n'a plus les moyens de faire ces cadeaux.

Il est donc essentiel que le Conseil d'Etat entame des discussions d'abord, puis prenne toutes les mesures nécessaires pour obtenir, en faveur de Genève, la meilleure péréquation possible entre la Confédération et les cantons. Un travail a déjà été porté dans cette direction, afin de défendre nos intérêts auprès de la Berne fédérale, mais nous encourageons le Conseil d'Etat à poursuivre et à aller plus loin dans ses interventions.

Concernant le pactole versé sous forme de compensation aux communes françaises, il faut en revoir entièrement le fonctionnement et le montant total, excessif, attribué à ces collectivités publiques extérieures à notre pays.

Certaines communes françaises, qui reçoivent ces sommes considérables, dépensent en frais de bouche excessifs, voitures de fonction et autres fariboles. Nous ne devons pas nous montrer complices de gaspillages payés avec l'argent des impôts genevois, alors que la population genevoise est appelée à se serrer la ceinture.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à la présente motion.